

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUËCH

### EXTRAIT N° 39.24 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 05 DECEMBRE 2024

**Membres du Bureau Communautaire :**

- En exercice : 18
- Présents : 14
- Votants : 14 (1 procuration)
- Suffrages exprimés : 15 (15 pour)
- Secrétaire de séance : M. Florent MARTIN

Le cinq décembre deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, le Bureau Communautaire dûment convoqué le vingt-neuf novembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion au rez-de-chaussée du bâtiment siège de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch (commune de Sisteron), sous la présidence de M. Daniel SPAGNOU, Président de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch.

**Présents :** D'HEILLY Alain, DUPRAT Jean-Marc, DURANCEAU Damien, GARCIN Françoise, GARCIN Martine, LOMBARD Pascal, MAGNAN Jean-Michel, MAGNUS Philippe, MARTIN Florent, SCHÜLER Jean, SIGAUD Jean-Yves, SPAGNOU Daniel, TEMPLIER Jean-Pierre et TENOUX Gérard.

**Représenté :** MORENO Juan représenté par TEMPLIER Jean-Pierre à qui il a donné procuration

**Absents excusés :** ARLAUD Véronique, ARMAND Florent et GAY Robert.

#### **ORDRE DU JOUR : Convention avec la CCD pour l'accès des habitants de Valdoule à la déchetterie de La Motte Chalancon**

Les habitants de Valdoule ont émis le souhait de pouvoir déposer leurs déchets à l'aire de tri et de réemploi (déchetterie) de la Motte Chalancon, dépendant de la Communauté de Communes du Diois (CCD), qui est plus proche pour eux que la déchetterie de Rosans.

La CDD a donné un avis favorable à condition que cet accès soit réservé aux particuliers, et moyennant une participation financière de la CCSB de 95 € TTC par carte d'accès (sur la base de la diffusion d'une carte pour 2 habitants = foyer moyen) pour la première année. Cette participation serait révisée chaque année selon une formule intégrant notamment les indices INSEE des coûts horaires du travail, eau, assainissement, déchets, dépollution et le prix moyen mensuel de vente au détail du gazole en métropole.

Ces dispositions seraient formalisées par une convention qui prendrait effet au 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour une durée de 3 ans, renouvelable tacitement 2 fois un an, sauf dénonciation trois mois avant le terme.

Il est prévu de distribuer 150 cartes. Ainsi, la participation financière estimée de la CCSB serait de 14 250 € pour un an et 71 250 € pour la durée maximale de la convention, reconductions comprises, (toutes choses étant égales par ailleurs).

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire :

- accepte les termes de la convention avec la CCD relative à l'accès des habitants de Valdoule à la déchetterie de la Motte Chalancon ;

- autorise le président à signer cette convention ainsi que tous documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Acte publié et rendu exécutoire,  
Le jour de réception en Préfecture.

Pour extrait conforme

Le Président,  
Daniel SPAGNOU



Le secrétaire de séance,  
Florent MARTIN

Publiée le : 09 DEC. 2024